

## AVIS DE MOTION

### RÈGLEMENT VISANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE SUR LES SERVICES DE L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE – EXERCICE 2015 (RCA-113)

**AVIS PUBLIC** est diffusé à l'effet que, conformément à l'article 146 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., c. C-11.4), un avis de motion sera appelé à être donné par le conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en vue de l'adoption du projet de règlement intitulé « Règlement visant l'imposition d'une taxe sur les services de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie – Exercice 2015 (RCA-113) ».

Cet avis de motion sera inscrit au projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 3 novembre 2014 à 19 h, qui se tiendra au 5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage, en la Ville de Montréal.

Fait à Montréal, ce 21 octobre 2014.

Le secrétaire d'arrondissement substitut,

---

Patrick Martel